

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES***



**Edition Chronologique n°37 du 2 octobre 2009**

TEXTE SIGNALE

**ARRÊTÉ**

portant institution d'une régie de recettes auprès de l'établissement administratif et technique du service des essences des armées pour le compte de commerce « approvisionnement des armées en produits pétroliers ».

*Du 2 septembre 2009*

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES.

**ARRÊTÉ** portant institution d'une régie de recettes auprès de l'établissement administratif et technique du service des essences des armées pour le compte de commerce « approvisionnement des armées en produits pétroliers ».

*Du 2 septembre 2009*

NOR D E F F 0 9 2 0 5 7 8 A

---

*Classement dans l'édition méthodique* : BOEM 410.2.1

*Référence de publication* : JO n° 209 du 10 septembre 2009, texte n° 17 ; signalé au BOC 37/2009.

---

Note de la CPBO : Le présent texte n'est pas inséré *in extenso* dans la base de données.  
Se reporter à la publication mentionnée dans la rubrique « Référence de publication » ci-dessus.